

## AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE

### Démarche RSE



L'aéroport Marseille Provence, animé par un esprit de responsabilité, souhaite prendre toute sa part dans la maîtrise et l'atténuation des nuisances générées par son activité, afin de garantir son acceptabilité auprès du territoire ainsi trouver les conditions d'une croissance vertueuse.

### La responsabilité de l'aéroport de Marseille pour atténuer l'effet de serre généré par son activité

Depuis 2014, l'aéroport est engagé dans la réduction des gaz à effet de serre qu'il émet au travers du programme ***Airport Carbon Accreditation*** mis en place par l'*Airport Council International*. Ayant successivement monté tous les niveaux, ses efforts de réduction ont été reconnus en 2019 par l'obtention du **niveau 3 – Optimisation**. **L'ambition de l'aéroport est de ne plus émettre de CO<sup>2</sup> à l'horizon 2030**, et donc de prendre 20 ans d'avance sur l'objectif fixé pour 2050 par l'Union Européenne. Ce résultat sera atteint grâce à la **mise en place d'un écosystème énergétique innovant** basé sur la production énergie photovoltaïque couplé à de la géothermie et la construction d'un électrolyseur à hydrogène sur son emprise.



## AEROPORT MARSEILLE PROVENCE

### Démarche RSE

**La responsabilité de l'aéroport de Marseille pour atténuer les nuisances locales générées par son activité**

L'aéroport est également engagé pour **préserver la qualité de vie de ses riverains**. Il pilote l'aide à l'insonorisation des **logements éligibles dans les communes riveraines** avec des résultats (60% des logements insonorisés) très supérieurs à la moyenne nationale (40%). Afin de renforcer son **esprit de transparence, un outil de visualisation des trajectoires sera déployé au printemps 2021**. Il permettra aux riverains d'objectiver la gêne sonore en visualisant avec précision la trajectoire des avions mais également en ayant accès à l'enregistrement de la nuisance sonore par le réseau de stations de mesure du bruit déployées autour de l'aéroport. **L'amélioration des trajectoires d'approche et de décollage et le déploiement de descentes continues** font l'objet d'un dialogue continu avec les populations riveraines et le service de la navigation aérienne de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Pour en savoir sur la politique de développement durable d'Aéroport Marseille Provence :

<https://www.marseille.aeroport.fr/societe/developpement-durable/demarche-developpement-durable>

